Le Siège de 1622

LE SIEGE DE 1622

Parmi les grands faits de l'histoire de notre Cité, le siège de 1622 reste, à notre avis, le plus remarquable.

A la faveur des clauses politiques de l'Edit de Nantes, les villes protestantes du Midi s'organisèrent sous une forme fédérative, et tendirent à s'affranchir de l'autorité royale. Pour les y ramener, Louis XIII entreprit une campagne et Luynes assiégea Montauban en 1621. Le renfort de troupes commandé par Beaufort, gouverneur de Saint-Antonin, contraignit le connétable à lever le siège. Deux villes refusèrent nettement leur soumission. Montauban et Saint-Antonin, bafouant ainsi l'autorité royale.

L'année suivante, Louis XIII, négligeant Montauban, trop puissante, après avoir châtié Nègrepelisse, coupable d'avoir massacré sa garnison au mépris de la parole donnée, vint sommer Saint-Antonin.

Il dut l'assiéger.

On trouvera ci-après, outre une reproduction du plan du siège tiré de « La vie triomphante de Louis le Juste », des extraits des mémoires du Maréchal de Bassompierre et le texte intégral du « Journal du Siège » rédigé par le Saint-Antoninois AYMAR, témoin oculaire.

La confrontation, jour après jour, du « Journal » et des « Mémoires » doit permettre à nos contemporains de revivre cette épopée locale qui a laissé des souvenirs vivaves et qui prépare peut-être la légende de demain.

JEUDI 9 JUIN 1622.

Du journal Aymar :

« Le 9 juin 1622, la ville de Saint-Antonin en Rouer-
« gue a commencé d'être attaquée par les troupes de
« M. de Vendôme, du duc de Elbeuf et du maréchal de
« de Thémines. La première attaque a été faite à Pech-
« Dax, où les troupes se sont logées et ont dressé plu-
« sieurs corps de garde, aux escarmouches desquels ont
« été tués M. de la Tour, capitaine, ainsi que le capitaine
« Lalane, étrangers. Le sergent Vonissas a eu le même
« sort. Trois ou quatre ont été blessés. Rauzet, prisonnier
« a pu s'échapper et a dit que l'ennemi avait perdu trois
« ou quatre hommes.

VENDREDI 10 JUIN.

Du journal Aymar :

« L'ennemi est venu jusques aux cornes. Onze des
« siens sont demeurés sur la place ou ont été jetés
« dans la Bonnette. Sur le soir David Roussennac, dit
« Touly, a été blessé d'un coup de mousquet.

SAMEDI 11 JUIN, JOUR DE SAINT-BARNABÉ.

Du journal Aymar :

« Une furieuse attaque a été donnée sur les dix
« heures, avant midi. Les nôtres ont été chassés du
« colombier de Bouniol et du four de Miner. Le capitaine
« Marmoine a été blessé à la cuisse au fond de Côte
« Droite. Trois hommes de l'ennemi ont été tués dans la
« vigne de Bouniol. Un porteur espagnol demandant M. de
« Vendôme est entré dans la ville. Il a avalé les lettres
« qu'il portait et ne les a pas encore digérées.

« Un gros de l'armée ennemie, après ladite escar-
« mouche est venue se loger dans le Viguier de Roda-
« nèze, à l'opposite des Carmes, reconnaissant ledit
« quartier suspect.

« Sur minuit on a fait dix prisonniers tous de Najac,
« qui ont été jetés dans la rivière. On a pris un tambour
« qui a confirmé le dire de Rauzet du premier jour et de
« Mangecharette.

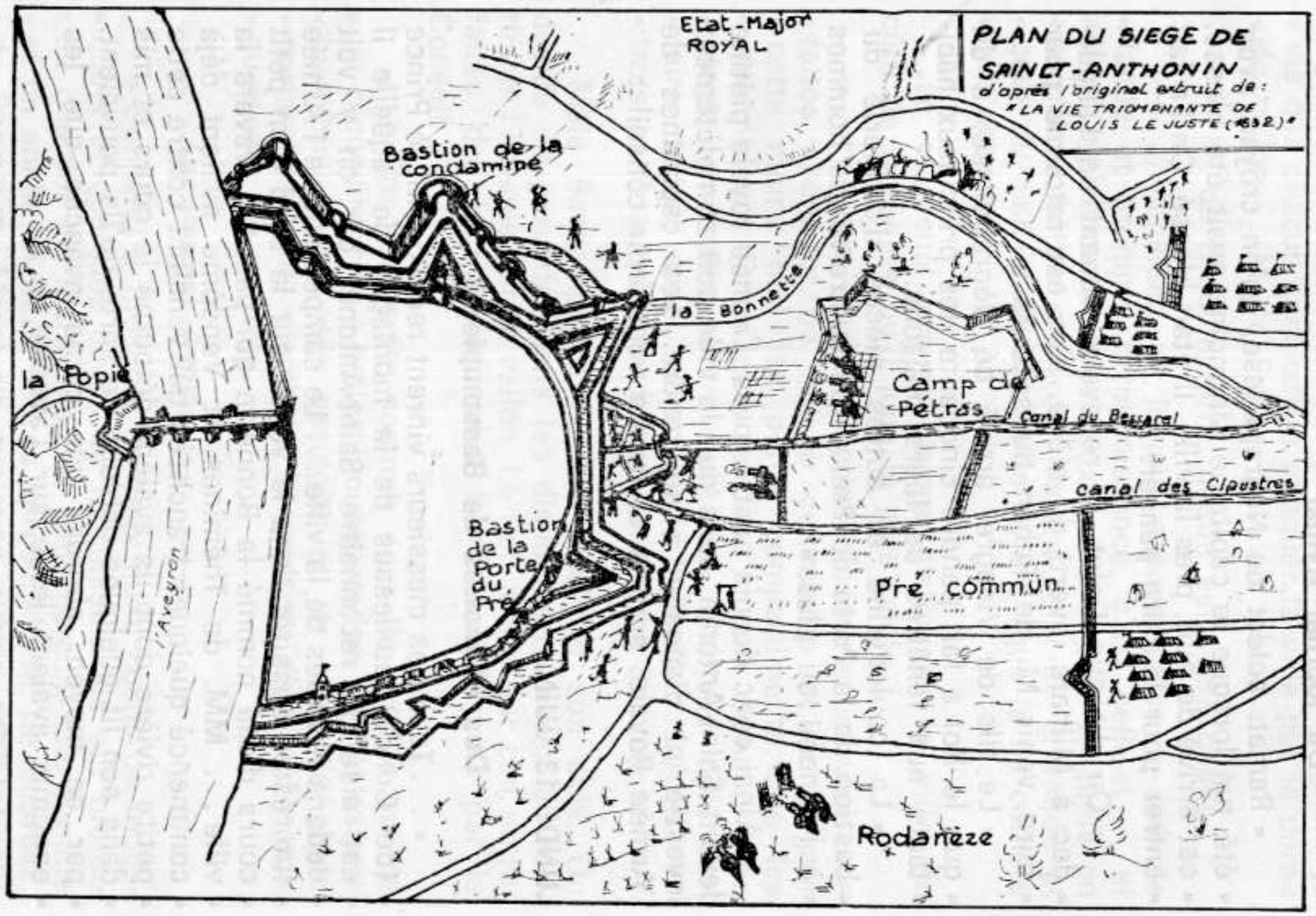
PLAN DU SIEGE DE
SAINCT-ANTHONIN
d'après l'original extrait de:
"LA VIE TRIOMPHANTE DE
LOUIS LE JUSTE (1632)"
Etat-Major
ROYAL
Bastion de la
condamine
la Bonnette
la Popie
Camp de
Pétras
Canal du Bessaral
canal des Clapustres
Bastion
de la
Porte
du
Pré
l'Aveyron
Pré commun
Rodanèze

DIMANCHE 12 JUIN :

Du journal Aymar :

« Ramat, soldat de Nègrepelisse, qu'on croyait avoir « été tué lorsque le capitaine Marmoine avait été blessé, « est arrivé de nuit, près la ville. Il était blessé. On l'a fait « entrer pour le faire panser.

« On dit que Dalot, le receveur, venant de Langue- « doc à Milhars, averti du siège, s'en est retourné pour « faire venir M. de Rohan au secours.

« Le fils de Vinagré, arrivé de Nègrepelisse, a dit « que le Roi a fait pendre cinquante des principaux habi- « tants aux fenêtres de leurs maisons.

« La couleuvrine et autres pièces d'artillerie du « bastion de la Porte du Pré, a tué quatre-vingts hommes « à l'ennemi ou plus. »

Ainsi donc depuis quatre jours, l'armée royale piétine devant Saint-Antonin, sans que la ville soit complètement investie ni disposée à se rendre. Les capitaines de l'Armée Royale, surpris et irrités vont tenir conseil :

LUNDI 13 JUIN.

Des Mémoires de Bassompierre :

« . . . Tous ces messieurs vinrent recevoir M. le Prince « (de Condé) au-dessus de la montagne de laquelle il « est aisé de reconnaître Saint-Antonin car on y voit « dedans les rues de la ville . . . Le campement de l'Armée « fut résolu aussitôt dans la vallée sur le bord d'un petit « cours d'eau nommé la Bonnette qui passe à travers la « ville . . . MM. de Thémines et Vendôme avaient déjà « commencé quelques tranchées qui venaient contre cette « petite rivière dont ils avaient détourné le cours et mis « dans son lit quelques gabions de sorte qu'ils pouvaient, « par ce moyen, aborder une corne avancée que les « ennemis avaient jetée sur l'avenue . . .

« La ville avait un pont de pierre sur la rivière de « l'Aveyron et toute la muraille le long de la rivière sans « aucune défense que deux méchantes tours en haut et « en bas et, environ huit cent pas au-dessous, la vanne « d'un moulin qui tenait l'eau en hauteur . . .

« M. le Prince nous appela autour de lui en conseil. « J'y arrivai le dernier. Je fut bien étonné... quand je « vis que chacun concluait à attaquer la ville par la corne « du vallon... M. le Prince dit avec peine :

— M. de Bassompierre, quelle est votre opinion ?

— ... Monsieur, si jamais aucune place a été de « facile et prompte reconnaissance, c'est celle-ci... et « il ne s'y rencontre que deux endroits pour lesquels on « la puisse battre et forcer, seront celui de la vallée et « ceux du haut et du bas de la rivière (que je ne compte « que pour un).

Le maréchal propose alors d'attaquer la ville du côté de la rivière qu'il juge le plus faible :

« ... ce que je me propose d'exécuter si vous me « faites l'honneur de me le commettre et de gagner « cette même nuit les petits compartiments que les « ennemis ont fait depuis la rive... puis demain, avec « vingt camarades, ayant levé ces chétives défenses, « faire ruines, saper et ouvrir la muraille... Ainsi en « trois jours au plus tard nous prendrons Saint-Antonin. »

Mais Bassompierre restera seul de son avis. On décide de persister dans les dispositions prises et continuer l'attaque par la vallée. Le Roi, arrivé sur ces entrefaites, donnera son accord à la résolution prise par le Conseil :

« Le Roi fit ensuite sommer ceux de la ville qui ne « lui répondirent qu'à belles mousquetades. Le Roi essuya « lui-même le feu des assiégés et un coup de pièce « portant balles de plomb de la grosseur d'un œuf passa « au-dessus de sa tête.

Du journal Aymar :

« L'ennemi a tiré plus de deux mille coups de mous- « quets et quelques coups de fauconneau. Ils ont blessé « au quartier de Marmoine, un petit garçon, une femme « et un soldat. A deux heures après-midi, M. de Bourdes, « de Penavaire, Maret et quelques autres soldats sont « montés au Causse d'Anglars et ont tué quatre soldats « de l'ennemi au bout de Combe-Luysens.

« La nuit il y a eu une forte alarme, principalement « à notre corps de garde de la Popie. Le régiment de

« M. de Cessac s'est logé au bout de la côte de Penne. « On a pris un cavalier ennemi qui a dit que l'armée était « de trente mille hommes, que le Roi s'était emparé de « Nègrepelisse et l'avait battue avec six canons prise « d'assaut, et fait pendre cinquante hommes.

MARDI 14 JUIN.

Des Mémoires de Bassompierre :

« Le lieu où était logé le Roi étant très incommode « et sans eau, il résolut d'aller à Caylus de Bonnette « qui était à deux petites lieues de Saint-Antonin. »

Du journal Aymar :

« Sur les trois heures après-midi, on a placé sept « pièces de canon dans le camp de Petras, au bout du « pré commun. A la même heure Jean Doumergue, dit « Lescarrié, et autres deux ont été blessés sur le bastion « de la Porte du Pré, le premier d'un coup de mousquet, « le deuxième de deux coups de fauconneau.

« Les canons ennemis ayant commencé à tirer, le « premier coup a enlevé la main de Jacques Aymar. D'au- « sont tombés sur les maisons de Lagarde, de Mlle Del- « bos, de Penavaire et autres. Il y a à présent, huit pièces « de canon dans le camp dudit Petras ; deux couleuvrines « par dessus son pigeonnier et trois fauconneaux sur le « pigeonnier de Barthoulhet.

« On a tiré vingt-six coups de canon, depuis trois « heures après-midi ; Philippi et Ouradou ont abandonné « la Popie et la barricade du fond du pont, après les avoir « fait détruire et ruiner. Ils sont rentrés sur le pont, en- « voyant sentinelles au dehors. Le moulin du Gravier a « été ruiné. La couleuvrine a rompu l'attelage d'un des « canons qui sont pointés au bout du pré commun. « Bernard de Saint-Just fut tué à la barricade du Gravier. »

MERCREDI 15 JUIN.

Du journal Aymar :

« Il y eut prêche sans cloches. Le sergent Marc de « Compty fut blessé d'un coup de mousquet à la cuisse « sur le bastion, le capitaine Ouradou au bras gauche.

« L'ennemi a perdu six ou sept hommes. Il a mis ses « barricades dans le pré, près du jardin de Miquelot. »

Des mémoires de Bassompierre :

« Ce mercredi, M. de Schomberg fit commencer à « faire tirer une batterie de sept pièces. Les gardes « entrèrent le soir à la tranchée . . .

JEUDI 16 JUIN.

Du journal Aymar :

« Dans l'espace de six heures les ennemis ont tiré « deux cent cinquante coups de canon, qui n'ont fait « aucune brèche. Le pont-levis de la Porte du Pré a été « brisé. Un boulet creva le ventre de Samuel Lacombe. « Un autre emporta la tête de Guiral : Cavaillé Barre « mourut la nuit dernière ; un soldat de Verfeil perdit la « main et fut blessé à la cuisse ; deux autres habitants « de la ville furent tués.

« Sur les quatre heures après-midi, notre canonnier « ayant tiré la couleuvrine sur Pechdax, l'ennemi répon- « dit par un coup de canon qui passa dans le rouage de « la couleuvrine sans l'avoir offensé. Ce coup emporta « quatre doigts de la main gauche à Jean Fourneil et « blessa trois enfants. »

Des mémoires de Bassompierre :

« Je m'en vins avant le lever du jour à Caylus et le « le matin, je fus au lever du Roi . . . Après dîner, le Roi « alla à Saint-Antonin où on lui fit faire une redoute à « mi-côte de laquelle il pouvait voir tout ce qui se faisait « au siège. La ville, ce jour-là, fut battue de sept canons « qui levèrent les défenses de ces deux ravelins revêtus « qui défendent la corne à laquelle ceux des gardes qui « étaient ce jour-là dans la tranchée, voulurent faire « quelque effort et n'y réussirent pas bien ce dont le « Roi fut fort fâché . . .

VENDREDI 17 JUIN.

Du journal Aymar :

« Quelques régiments sont venus au bout de la côte « de Penne. Une partie des soldats sont descendus jus-

« qu'à la Popie ; deux ou trois ont été tués par les « habitants.

« On a tiré cent-soixante-six coups de canon. Un fils « de Ravenel a été blessé d'un coup de mousquet au « cou ; Cambe, fort vieux, à la jambe. La brêche est « ouverte sur le soir. Jacob Crauzet et Pierre Beyla ont « été tués pendant la nuit. »

Des mémoires de Bassompierre :

« Le Vendredi 17, on s'attarda à la corne. »

SAMEDI 18 JUIN.

Du journal Aymar :

« Le matin, le capitaine de Lourdes, a été blessé au « bras sur le grand bastion. L'ennemi a comblé le canal « de la Bonnette avec des fascines. Il a tiré quatre-vingts « coups de canon aux cornes. Sur les deux heures après-« midi, les assiégeants sont montés à l'assaut pour « s'emparer des cornes ; mais ils ont été repoussés. « Quoique pendant l'assaut ils aient tiré vingt coups de « canon pour favoriser leurs soldats, ils ont cependant « eu, tués ou blessés, entre autres, M. Pinel à l'épaule, « M. de Saint-Sébastien et Paul Vialars.

« La chambrière de Bertrande en a tué deux de « l'ennemi avec une daille. Elle a été blessée avec Fran-« çoise de Penavaire, la fille de Me Delort, la chambrière « de Petit-Dejust. Benoît, tailleur et Maffre Roubert ont « été tués. »

Des mémoires de Bassompierre :

« Le sergent de Normandie qui était de garde (à la « corne), y fit une attaque qui ne réussit pas. »

DIMANCHE 19 JUIN.

Du journal Aymar :

« La tête de la fille de Plagaven a été emportée d'un « coup de canon avant le jour, et Cadinelle, femme de « Mathieu Aliez, a été tuée en travaillant à la manœuvre. « Sur les dix heures du matin, Barthélémy Combay a été « tué d'un coup de mousquet au flanc, en même temps « qu'il tirait le sien à l'ennemi.

« Il est arrivé un porteur de Montauban qui a dit « que Sainte-Foy avait été repris et que l'on avait tué « douze cents hommes de la garnison du Roi. Il a dit « aussi que le secours des Montalbanais serait déjà « arrivé en cette ville si l'on n'avait fait savoir à Montau- « ban que Saint-Antonin n'en avait pas besoin parce « qu'il y a trop de gens et peu de vivres.

« On a donné le second assaut aux cornes. L'ennemi « a été vaillamment repoussé, malgré une cruelle batte- « rie qui ne cessa de tirer pour intimider les nôtres et « les accabler. L'ennemi a eu plus de quarante hommes « de tués. De notre côté, M. Segui de Caussade, Sarre- « mejane, capitaine, blessé au bras. On a tiré cent-qua- « rante coups de canon. »

Des mémoires de Bassompierre :

« ... M. le Prince vint au camp et fit donner les « gardes à la corne mais ils en furent encore repoussés. « Le Roi vint à sa redoute d'en haut voir l'attaque dont « il fut mal satisfait.... Comme le Roi descendait la « montagne, il rencontra M. le Prince et M. de Vendô- « me.. Le Roi monta à cheval et alla au camp où il vit « faire une attaque à une corne qui fut violemment sou- « tenue et repoussée par les femmes à coups de halle- « bardes... Le Roi se fâcha du peu d'avancement du « siège et du peu d'effet des gens de guerre aux « aux attaques... »

On tient alors un nouveau conseil de guerre et le maréchal de Bassompierre a beau jeu de faire remarquer que la ville serait depuis longtemps prise si l'on avait accepté son plan d'attaque.

« ... Le Roi, toutefois, s'y portait mais enfin il fut « résolu que l'on tenterait une attaque générale et que, « si elle ne réussissait pas, on prendrait cet autre moyen.

LUNDI 20 JUIN.

Du journal Aymar :

« Le troisième assaut a été donné aux cornes. Il a « été terrible et, dans les deux partis, l'on a perdu beau- « coup de monde. Les ennemis, à force de troupes et « coups de canon, ont gagné les cornes et fait brèche

« aux murailles de la ville, près la maison de Lalauze, « chanoine. Ils ont fait jouer une mine qui les a entière- « ment rendus maîtres des cornes ; mais ils ont perdu « un grand nombre d'hommes. Ils nous en ont tué aussi « beaucoup, entre autres David Ouradou, capitaine, M. « Cousin, le fils du capitaine, M. Benjamin Philippy, Da- « vid Franc, notaire, M. Luc, tailleur, de Bruniquel, Bour- « rel, apothicaire, Prevarac de Verfeil. Marc Grave a eu « la tête emportée d'un coup de canon sur le bastion de « la Condamine, et Abraham Barrières a eu le même sort « sur le bastion Beziés. Le même coup de canon m'em- « porta à Moi, Antoine Aymar, la main gauche. Il y eut « aussi beaucoup de blessés, entre autres, Antoine Bou- « gniol jeune, marchand de Laraze, Vaisse de Caussade ; « Pierre Penavaire fut blessé d'un coup de mousquet au « fianc, dimanche, en apportant de la poudre et des balles « aux soldats. Il mourut quelques jours après la réduc- « tion de la ville. David Aymar, son beau-frère, fut blessé « aussi au coude et moururent tous deux quelques jours « après ayant fait profession de foi et reçus par le Père « Bernard, capucin en la religion catholique, apostolique « et romaine.

Des mémoires de Bassompierre :

« On avait fait un fourneau sur la pointe de la mine « que l'on fit jouer le matin du lundi vingt, et ensuite, on « fit une attaque générale. On fit même donner à pied « cent gendarmes du Roi. On emporta tous les dehors « jusqu'à la contrescarpe et la corne aussi mais nous y « perdions plus de quatre cents hommes, que morts que « blessés . . .

MARDI 21 JUIN.

Du journal Aymar :

« La trêve ayant été faite pour une heure seulement « a été tout de suite rompue. Causse, apothicaire, a été « spolié de son écharpe épée et armes par les ennemis « qui prirent Combès, Dufour adjoint, Raygade, David « Villeneire et Ventalou, et après les avoir fait attacher « par les bourreaux, leur ont donné la vie. »

Des mémoires de Bassompierre :

« Le mardi 21, on mina la contrescarpe puis on s'y « logea. »

MERCREDI 21 JUIN.

Du journal Aymar :

« On a fait une trêve de quelques heures. M. de « Cessac, M. de la Guépie avec quelques autres grands « seigneurs et capitaines des gardes du Roi, au nombre « de quatre-cents-cinq, ont été dans la Loge où le consul « Martin, le capitaine Poux, le sergent-major Lacroix père, « sont allés les trouver. Après l'entrevue, ils ont eu la « permission de prendre la fille de Villeneuve qui avait « été tuée au combat du Lundi 20. Le canon a beaucoup « tiré et a battu la tour de la Porte du Pré. L'ennemi a « fait jouer trois mines sur le soir qui ne lui ont guère « servi. On attend la résolution du Roi qui est à Caylus. »

Des mémoires de Bassompierre :

« Le Mercredi 22, la ville de Saint-Antonin se rendit « à discrétion. »

JEUDI 23 JUIN, VEILLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Du journal Aymar :

« Il y eut trêve jusqu'à midi pour parlementer et, « après le parlement, le consul a rapporté dans le temple, « où il a fait assembler tous les capitaines et trois des « principaux de leurs compagnies, que le Roi ne peut « accorder aucune composition à la petite ville de Saint-« Antonin, pusqu'elle a voulu soutenir quinze jours le « camp du Roi ; toutefois qu'il leur accorde qu'ils auront « la vie sauve et l'honneur de leurs femmes, que les « soldats étrangers sortiront avec un bâton blanc à la « main, les capitaines avec leurs épées et que le pillage « serait arrêté moyennant une somme de trois cents « mille francs. M. de Vendôme et M. le Maréchal de « Thémines entreront le même soir dans la ville.

Des mémoires de Bassompierre :

« Le Jeudi 23, le Roi vint dîner au camp de M. de « Schomberg et puis tint conseil pour le dessein du jour « suivant et s'en revint à Caylus. »

VENDREDI 24 JUIN.

Du journal Aymar :

« Il fut accordé, dans la maison de M. Le Brun, « apothicaire, que les habitants seraient quittes du pil- « lage, du violement de leurs femmes et du brûlement « de leur ville, moyennant la somme de cent mille francs, « pour laquelle somme s'obligeront quarante-cinq bour- « geois ou habitants de la ville par contrat retenu par « un notaire des troupes de M. de Vendôme, payable à la « fin de l'année, et, jusqu'au réel payement, sept des « savoir, Lalauze, Brascourt, M. Bez, M. Philippy, Bou- « gniol, Dardenne, Dejust et Canitrot . . .

« Le même jour on pendit le sergent-major, M. de « Lourdes, Sarremejane, Baillarguet, Josué Penavaire, « Pierre Doumerc, Garrigues, Lagarde, procureur du Roi, « un nommé Portes, qui était venu se remettre en cette « ville, étant catholique de Barnabes, un nommé Coutis « et un bridier de cette ville nommé Portes.

Des mémoires de Bassompierre :

« Le Vendredi 24 (le Roi) en partit (de Caylus) pour « venir loger à Castelnau, mais comme la traite était « longue, il fut contraint, pour attendre les troupes de- « meurées derrière, d'y séjourner. »

SAMEDI 25 JUIN.

Du journal Aymar :

« On afficha le taux des vivres tant du pain que « chair, que poisson, vin, avoine, foin, dans tous les « carrefours de la ville.

« Pour compléter les douze qui devaient être pendus, « Pierre Amiel de Verfeil, a été pendu aujourd'hui.

« Le temple de ceux de la religion prétendue réfor- « mée fut métamorphosé en église romaine, le Roi l'ayant « donné aux MM. du Chapître, et le lendemain, on y dit « la sainte messe.

« M. de Chappes et M. de Biron, qui arrivèrent hier « au soir, après le parlement de M. de Chambert « (Shomberg) et de M. de Vendôme pour demeurer en « cette ville, dirent aux anciens d'avertir ceux qui vou- « draient aller au prêche dans une maison particulière, « de quoi M. de Biron nous avertit, sur le soir, avant de « s'aller coucher, et nous dit que, passé demain, on nous « donnerait une cloche pour le sonner et que l'ordre « serait rétabli. »

Des mémoires de Bassompierre :

« Le lendemain 25 (à Castelnau de Montmirail), nous « nous amusâmes à faire des retranchements entre deux « chemins et je les défendis contre le Roi qui les « attaqua . . . »

DIMANCHE 26 JUIN.

Du journal Aymar :

« M. Tholosany a prêché dans la salle de M. de Royre. « Il y avait seulement quarante hommes et autant de « femmes ou environ. M. de Biron était à la porte pour « garder qu'il ne fut point fait d'insolence de la part « des soldats. »

M. de Bassompierre, qui a suivi le Roi, ne s'intéresse plus au sort des Saint-Antoninois. Ce soin a été laissé aux chefs de l'armée royale pour ce qui est des représailles et aux Capucins installés par l'armée royale pour ce qui est des conversions.

LUNDI 27 JUIN.

Du journal Aymar :

« M. de Biron a été vers Montauban. Le conseil a été « tenu à la maison de Brun. »

MARDI 28 JUIN.

Du journal Aymar :

« A été signée la délibération du Conseil tenu à la « maison de Brun, par laquelle M. Canitrot procureur, est

« député pour aller à Toulouse emprunter les cent mille « francs que nous sommes obligés de donner pour « obtenir rabais du Roi.

« Il y eut prêche dans la maison dudit sieur de Royre.

« Le 26 juin 1622, moi Antoine Aymar, ai fait pro- « fession de foi en l'Eglise catholique, apostolique et « romaine à Saint-Antonin et j'ai été reçu par le Père « Bernard capucin. »

Ainsi s'achève le journal de Antoine Aymar.

Ainsi finit la république protestante de Saint-Antonin. Le Conseil de Ville, jusque là entièrement composé de protestants sera désormais mi-parti catholique et mi-parti-protestant et le premier consul sera catholique. Si liberté est encore pour un temps laissée à « Ceux de la Religion Prétendue Réformée » (R.P.R.) de pratiquer leur culte, le zèle des Capucins va rapidement entraîner des conversions, comme celle de Antoine Aymar, plus résignée qu'enthousiaste. L'administration de la cité échappera progressivement aux protestants et se trouveront bientôt réunies les conditions favorables à la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

Les contraintes, les vexations ne viendront pas à bout de toutes les résistances. Comment aurait-on pu y parvenir quand on voit la farouche détermination avec laquelle nos compatriotes, hommes et femmes, tinrent en échec, quinze jours durant, l'armée royale commandée par les plus grands capitaines du temps et le Roi Louis XIII en personne. Aussi, après la révocation, et malgré les dragonnades et les persécutions, malgré la présence presque permanente de troupes casernées dans les maisons des protestants exilés ou dans les casernes royales de la rue Droite, de la rue Guilhem Peyre, place du Temple, les nouveaux convertis essayeront de conserver leur foi et ils tiendront eux aussi leurs Assemblées du Désert, dans « la Combe de Nibouzou ».

Nous espérons que la reproduction de ces documents permettra à chacun d'évoquer une page de l'histoire de notre cité et vous incitera à prendre le chemin du Cal-

vaire, à vous asseoir à mi-pente au lieu même d'où Louis XIII irrité, suivait les péripéties du siège. Sans grand effort vous rebâtirez l'enceinte de remparts, placerez les canons de l'armée royale à l'Escrignol, dans le Pré Commun, à l'emplacement du C.E.G. et, fermant les yeux, vous entendrez sans doute les mousquetades, l'éclatement de la poudre, les cris et les plaintes.

BIBLIOGRAPHIE (recueillie par M. Lionel de Lastic :

Mémoires du Maréchal de Bassompierre - Bibliothèque Nationale.

Journal d'Antoine Aymar - Tiré de Saint-Antonin, pages d'Histoire, par Robert Latouche (Librairie Masson, Montauban, 1913).